

DÉPARTEMENT DE LA FORMATION,
DES FINANCES ET DE LA DIGITALISATION
SERVICE DES FORMATIONS
POSTOBLIGATOIRES ET DE L'ORIENTATION
OFFICE DES APPRENTISSAGES

CONVOCATIION - Session 2024**EXAMEN DE FIN D'APPRENTISSAGE****DESSINATRICE EN CONSTRUCTION
MICROTECHNIQUE CFC
DESSINATEUR EN CONSTRUCTION
MICROTECHNIQUE CFC****Chef-expert :**

Monsieur Thierry BAUME
Rue des Jeanneret 35
2400 Le Locle
Tel :032 886 33 48
Courriel : thierry.baume@rpn.ch

TELEPHONES PORTABLES

Afin de pallier aux nombreux problèmes rencontrés suite à l'utilisation de téléphones portables (natels) ou tout autre moyen de communication à ondes courtes, nous vous informons que ces types d'appareils sont strictement interdits durant le déroulement des examens.

31 mai 2024 de 14h00 à 17h00 Aula ET Klaus 1 Responsable ECG : M. Cédric Girardot 032 886 33 22 CPNE-TI Rue Klaus 1 2400 Le Locle	<u>CULTURE GÉNÉRALE</u> <u>Moyens auxiliaires autorisés :</u> <ul style="list-style-type: none">• Classeurs personnels de cours ECG• un dictionnaire (papier)• une calculatrice (pas de téléphone portable)• un livre d'orthographe	Candidat-e-s : <ul style="list-style-type: none">• NE.20.0431
--	---	---

10 juin 2024 De 08h30 – 11h30 et De 13h15 – 16h30 Aula CPNE-TI Rue Klaus 1 2400 Le Locle	CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES ECRITES	Candidats-e-s : <ul style="list-style-type: none">• NE.20.0431 Surveillant-e-s : <ul style="list-style-type: none">• Baume Thierry• Kardan Hossein
--	---	--

COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Les candidat-e-s seront informé-e-s de la réussite ou éventuellement de l'échec de leurs examens au cours d'une réunion organisée par la commission chargée de la préparation et de la surveillance des procédures de qualification.

La date et le lieu de cette séance seront communiqués aux candidat-e-s à l'issue des examens. Toutefois, nous signalons que cette communication sera faite sous toutes réserves, la décision ne pouvant être définitive que lorsque le service des formations postobligatoires et de l'orientation aura procédé aux différents contrôles.

Pour les candidat-e-s neuchâtelois-e-s, la décision d'échec sera notifiée par lettre recommandée.

La liste des candidat-e-s neuchâtelois-e-s ayant réussi leurs examens peut être consultée sur le site :

www.ne.ch/examens

CEREMONIE DE REMISE DES TITRES

Nous vous remercions de vous référer au guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel qui se trouve en annexe.

Office des apprentissages
Pôle Technique – Bâtiment - Alimentation

Annexe

- liste des candidat-e-s
- instructions pour les examens de fin d'apprentissage

Distribution

- aux candidat-e-s
- aux expert-e-s et à la CEFA
- au CPNE-TI
- au CPNE-ECG